



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN (38330)

DU C.C.A.S

N° 03

L'an deux mil vingt deux

Le treize septembre

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice	15
présents	12
votants	14
nombre de voix pour	14
nombre de voix contre	00
abstention	00

Date de convocation du C.C.A.S. : 09 septembre 2022

Présents : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes BOURGEOIS, CARBONE, HALLE, HERA, HEILLIETTE, LE BARRILLEC, SPALANZANI, THENOZ, Mrs BOIS, PISON.

POUVOIRS : Mmes ANGLEYS (a donné pouvoir à Mme HALLE) DESCHARRIERES (a donné pouvoir à Mme CARBONE)

OBJETS :

Participation financière au cours de couture et signature d'une convention de mise à disposition avec Profession Sport 38

Absent excusé : M. MICHALINA.

Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS, informe le conseil d'administration, de la mise en place de deux cours de couture par semaine à partir du mardi 04 octobre 2022.

Deux créneaux sont proposés :

Certifié exécutoire

- 1 cours le mardi soir de 18h00 à 20h00
- 1 cours le jeudi matin de 09h00 à 11h00.

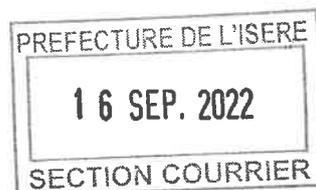
Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 16 septembre 2022

Les participants régleront la somme de 199,50 € pour la saison 2022/2023. Le paiement pourra se faire en deux chèques à encaissement différé.

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le : 20/09/2022

Il sera possible de suivre un cours sur deux. La participation sera alors de 100 €.

Cette recette sera inscrite au compte 70878 « remboursement par autres redevables ».



Il conviendra de signer une convention de mise à disposition avec profession sport 38 pour la période du 04 octobre 2022 au 29 juin 2023.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuvent cette délibération.

Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an susdits



La Secrétaire
Anna GUGLIELMI DUMÉE



Le Président
Dominique BONNET